

Rapport public Parcoursup session 2024

I.U.T de Saint-Malo - BUT - Réseaux et télécommunications

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T de Saint-Malo - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4781)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 14%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 48%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Saint-Malo - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4781)	Jury par défaut	Autres candidats	40	435	220	133	40
		Bacheliers technologiques toutes séries	38	225	128	81	41

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Saint-Malo - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4781)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	51	29	15	2	5 %
			Masculin	384	191	118	38	95 %
			Total	435	220	133	40	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	11	7	7	4	9,8 %
			Masculin	214	121	74	37	90,2 %
			Total	225	128	81	41	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T de Saint-Malo - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4781)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	4	0	0	0	0 %
				Sans mention	87	16	6	2	5,1 %
				AB	167	79	38	15	38,5 %
				B	114	91	66	17	43,6 %
				TB	35	31	21	5	12,8 %
				TBF	2	2	1	0	0 %
				Total	409	219	132	39	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	4	0	0	0	0 %
				AB	7	0	0	0	0 %
				B	3	1	1	1	100 %
				TB	5	0	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	20	1	1	1	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	5	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	9	0	0	0	0 %
				Sans mention	72	17	7	5	12,2 %
				AB	88	61	38	20	48,8 %
				B	52	46	33	14	34,1 %
				TB	4	4	3	2	4,9 %
				Total	225	128	81	41	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Saint-Malo - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4781)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	383	206	129	39	97,5 %
			En réorientation	31	12	2	1	2,5 %
			Non scolarisés	16	2	2	0	0 %
			Scolarité étrangère	4	0	0	0	0 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	435	220	133	40	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	202	121	80	40	97,6 %
			En réorientation	20	7	1	1	2,4 %
			Non scolarisés	3	0	0	0	0 %
			Total	225	128	81	41	100 %

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Saint-Malo - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4781)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	45,8 %	55 %	57,3 %	66,7 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	32,5 %	37,6 %	37,4 %	33,3 %
		Autres doublettes	21,7 %	7,3 %	5,3 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Saint-Malo - BUT - Réseaux et télécommunications (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4781)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	93,6 %	100 %	100 %	100 %
		Autres doublettes	6,4 %	0 %	0 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	compétences en maths	bulletins scolaires	Très important
	compétences en français	bulletins scolaires et résultats au bac de français	Important
	compétences en sciences	bulletins scolaires (sciences physiques et dans les matières techniques propres à la série d'origine)	Important
	compétences en anglais	bulletins scolaires	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	compétences scolaires en général	bulletin scolaire	Important
Savoir-être	capacité à travailler efficacement en groupe dans le respect des autres	fiche "Avenir", lettre de motivation, rubrique "mes activités et centres d'intérêt", entretien individuel	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	réalisations techniques en lien avec le domaine visé , projets techniques scolaires ou personnels	fiche "Avenir", lettre de motivation, rubrique "mes activités et centres d'intérêt", entretien individuel	Complémentaire
	formations (ou autoformations) suivies en lien avec le domaine visé (Informatique, Réseau, Télécoms)	fiche "Avenir", lettre de motivation, rubrique "mes activités et centres d'intérêt", entretien individuel	Complémentaire
	renseignements pris sur la formation à l'occasion notamment de forums ou de salons de l'orientation	lettre de motivation, rubrique "mes activités et centres d'intérêt", entretien individuel	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	capacité à mobiliser son énergie par son implication dans une association ou des jobs d'été	lettre de motivation, rubrique "mes activités et centres d'intérêt", entretien individuel	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est inférieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'évaluation du candidat porte sur ses compétences en mathématiques, en sciences, en français, et plus généralement sur ses résultats globaux de 1^{ère} et Terminale (et du supérieur dans le cas d'un étudiant en réorientation). Est évaluée également, au travers des appréciations des enseignants, sa capacité à mobiliser son énergie et à travailler efficacement en groupe dans le respect des autres.

Des connaissances techniques dans le domaine de l'informatique, du réseau et/ou des télécommunications sont un plus que le candidat doit mettre en avant.

La motivation du candidat pour rejoindre la formation est évaluée au travers de sa lettre de motivation.

Le candidat est invité à remplir la rubrique « Mes activités et centres d'intérêt ».

Ces éléments permettent d'effectuer une première évaluation des candidatures et de retenir pour les entretiens de recrutement les candidats dont l'étude du dossier a permis de constater qu'ils possèdent les minima requis par l'établissement. Les candidats ne possédant pas ces minima requis ne sont pas convoqués aux entretiens.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Une première évaluation des candidatures se fait au travers des éléments fournis par l'établissement d'origine (bulletins scolaires et appréciations) et par le candidat.

Il convient ainsi de rappeler que le candidat doit particulièrement soigner sa lettre de motivation en y incluant tous les éléments qui permettent de valoriser son dossier (jobs d'été, hobbies, etc ...)

La motivation ne saurait toutefois pallier les faiblesses des résultats scolaires.

Seuls les candidats qui satisfont à cette première évaluation se voient offrir la possibilité de passer un entretien.

Une convocation à l'entretien est alors envoyée par mail par la plate-forme ParcoursSup à l'adresse que le candidat a préalablement fournie à la plate-forme. Le candidat doit donc vérifier que les mails issus de cette plate-forme ne se retrouvent pas dans les courriers indésirables ! Les candidats qui ne sont pas retenus ne recevront aucun mail.

Un tel entretien se prépare !

Signature :

Jean-Pascal GAYANT,

Directeur de l'établissement I.U.T de Saint-Malo